

République Française



Monsieur Olivier Becht
Ministre délégué auprès du
ministre de l'Europe et des
affaires étrangères chargé du
commerce extérieur, de
l'attractivité et des Français de
l'étranger
27 rue de la Convention
75732 Paris Cedex 15

Paris, le 18 août 2022

HELENE CONWAY-MOURET

Monsieur le Ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur la nécessité de mettre à jour les sites Internet de nos postes diplomatiques et consulaires.

SENATRICE REPRESENTANT LES
FRANÇAIS ETABLIS
HORS DE FRANCE

En effet, je suis régulièrement saisie par des compatriotes à la recherche d'informations précises et fiables, notamment concernant les conditions d'accès au pays concerné. Bien que je sois pleinement consciente de la pression pesant sur les personnels de nos postes et particulièrement sensible à la situation de sous-effectifs que connaissent nombre d'entre eux, il me semble essentiel que ces pages Internet soient assidûment actualisées car elles constituent la première source d'informations à la fois pour les usagers français et pour les ressortissants étrangers. La diffusion à jour et en ligne de ces éléments d'actualité permettrait également de soulager les personnels, auxquels il incombe aujourd'hui de répondre aux appels suite à la suppression des standards téléphoniques.

ANCIENNE VICE-PRESIDENTE
DU SENAT

Par ailleurs, mon attention a été appelée par certains conseillers des Français de l'étranger sur la mise en ligne, sur le site Internet du Consulat, des procès-verbaux des conseils consulaires et des conseils consulaires pour la protection et l'action sociale, qui ne semble pas être effectuée de manière systématique par l'ensemble des postes. Or, le détail des délibérations qui figure sur ces procès-verbaux

ANCIENNE
MINISTRE DELEGUEE
AUX AFFAIRES ETRANGERES
CHARGEE DES FRANÇAIS DE
L'ETRANGER

représente également une source d'informations de première importance pour la communauté française.

Il serait donc souhaitable qu'une circulaire soit envoyée à l'ensemble du réseau consulaire afin de rappeler l'importance de ces bonnes pratiques, qui s'inscrivent justement dans la feuille de route que vous avez fixée en matière de poursuite du processus de modernisation et de dématérialisation du ministère dont vous avez aujourd'hui la charge.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.



Hélène Conway-Mouret